

# CONCERTATION PUBLIQUE

AMÉLIORATION EN FAVEUR  
DES TRANSPORTS EN COMMUN  
ET DES MODES ACTIFS PAR LA RÉALISATION  
DE TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE

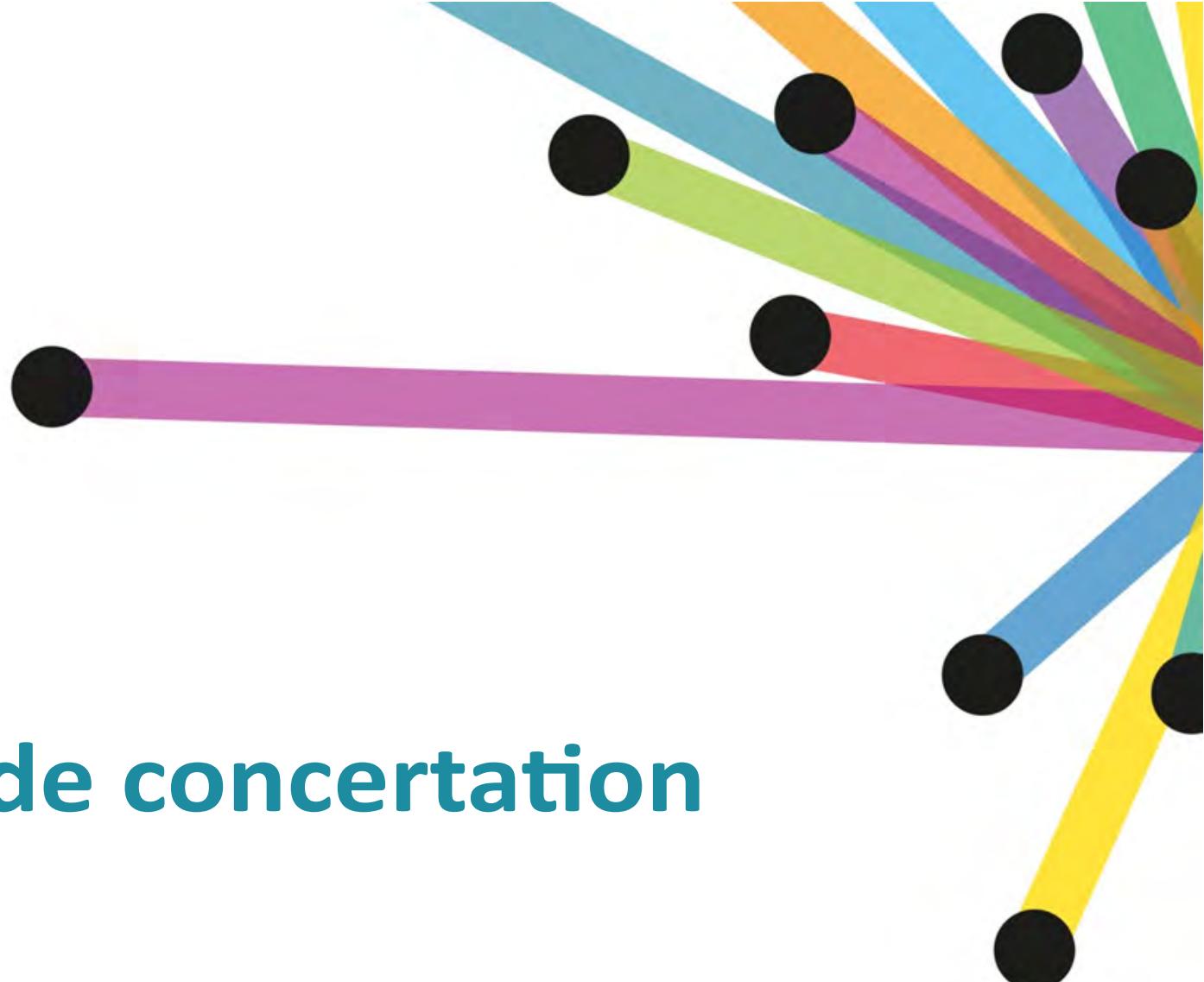
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

10 Septembre 2025

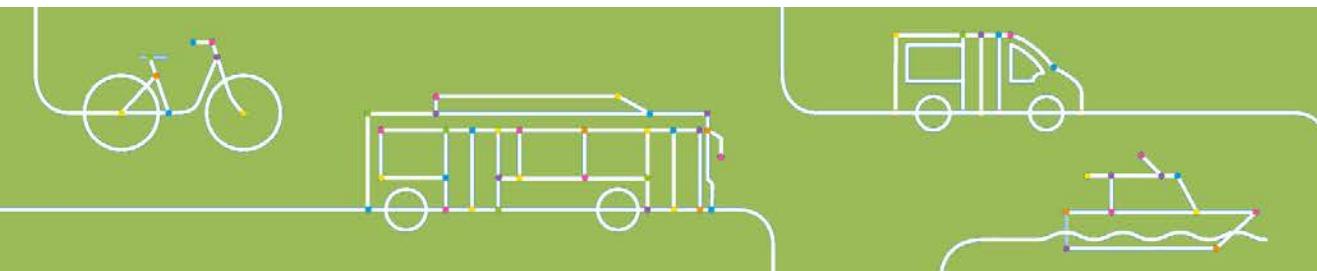


## Ordre du jour

- 1. Le dispositif de concertation**
- 2. Périmètre de l'opération**
- 3. Contexte & enjeux**
- 4. Le projet d'aménagement**
- 5. Coûts**
- 6. Planning prévisionnel**



# 1. Le dispositif de concertation



**Décision d'ouvrir une concertation publique** par délibération n°2025-213 en date du 11 juillet 2025  
Elle répond à un **cadre réglementaire** (art. L103-2 du Code de l'urbanisme).

*Sur la base d'études d'opportunité et de faisabilité mises à disposition du public et complétées au fur et à mesure de son déroulement.*

*Recueillir les avis, les expressions du public sur les partis d'aménagement proposés pour alimenter et enrichir le processus d'élaboration du projet.*



### AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Amélioration en faveur des transports et des modes actifs par la réalisation de travaux de réaménagement de voirie – Commune de Saint-Médard-en-Jalles

Le public est informé que par délibération n° 2025-293 en date du 11/07/2025, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de travaux de réaménagement de voirie pour l'amélioration en faveur des transports et des modes actifs à Saint-Médard-en-Jalles.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :  
- à l'Hôtel de Ville de Saint-Médard-en-Jalles ; 6 place de l'Hôtel de Ville – 33160 Saint-Médard-en-Jalles  
- à la Direction Grands Projets de Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1<sup>er</sup> étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux  
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du 01/09/2025, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

La Présidente de Bordeaux Métropole.



### **Contenu du dossier :**

- *un plan de situation*
- *une notice explicative* comprenant:
  - Présentation du projet soumis à la concertation
  - *Description du projet (aperçus des aménagements proposés, planches graphiques, profils en travers....)*
- *un registre papier de concertation* pour consigner les observations éventuelles.



### *Lieux de mise à disposition :*

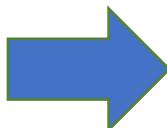
- à l'*Hôtel de Ville de Saint-Médard-en-Jalles* : *6 place de l'Hôtel de Ville – 33160 Saint Médard-en-Jalles.*

- à la *Direction Grands Projets de Mobilités de Bordeaux Métropole* : *Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux.*

*La concertation est également ouverte sur le **site internet de la participation** de Bordeaux Métropole :*

<https://participation.bordeaux-metropole.fr>

*Afin qu'elles soient prises en compte, inscrivez vos contributions sur le registre en mairie de Saint Médard-en-Jalles.*



*ou sur le site de la participation de Bordeaux Métropole (registre électronique).*

The screenshot shows the 'Participation Bordeaux Métropole' website. The main title is 'Réalisation de travaux de réaménagement de voirie à Saint-Médard-en-Jalles'. Below it is a subtitle 'Amélioration en faveur des transports et des modes actifs'. The status is 'ETAT ACTUELLE' (Current status) and the date is '01 sept. 2025 / T'. There are two yellow warning icons: one for giving an opinion and one for being alerted to publications. A large blue arrow on the left points to the 'Je donne mon avis' button at the bottom right.

1 septembre 2025

10 septembre 2025

Fin 3e trim 2025

Fin 2025

Ouverture de la concertation

réunion publique

clôture de la concertation

bilan de la concertation

concertation

études

=> *Fin de la concertation prévue fin du 3e trimestre 2025*

*Clôture de cette concertation annoncée par voie de presse*

## 2. Périmètre de l'opération



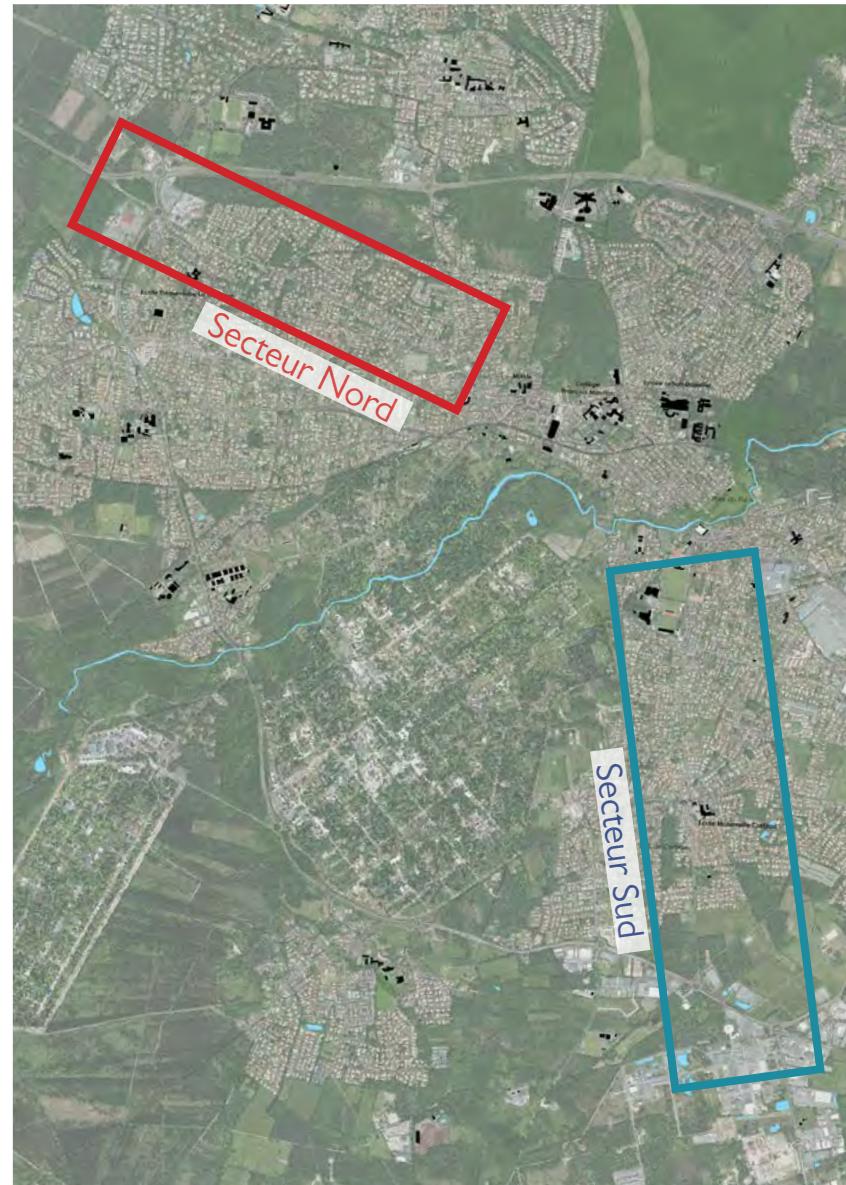
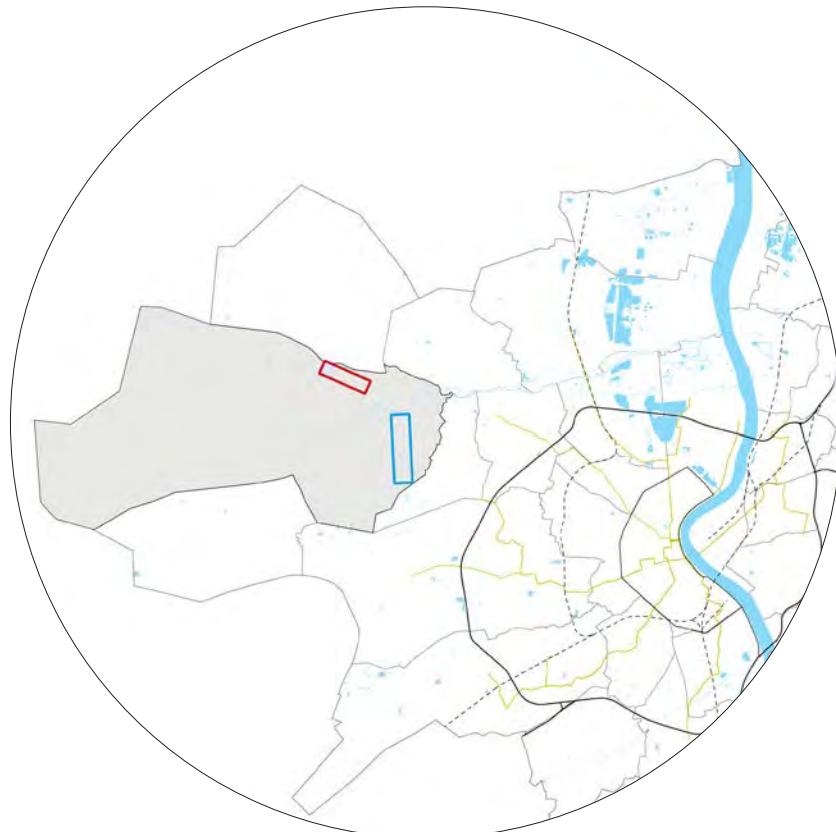
## 2. Périmètre de l'opération

### Situation

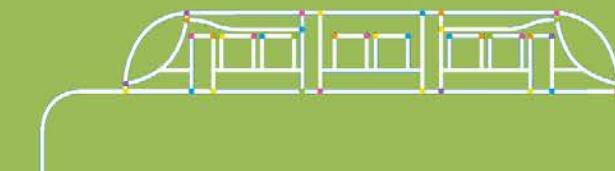
5,8 km dont :

2,1 km pour le secteur nord

3,7 km pour le secteur sud



### 3. Contexte & enjeux



**Cinq séquences composent le parcours nord et sud.**

**Le secteur nord est composé de deux séquences :**

- S1\_Quartier Picot
- S2\_Quartier Monteillon

**Le secteur sud est composé de trois séquences :**

- S3\_Quartier Gajac
- S4\_Quartier Corbiac
- S5\_La route de Feydit sud



#### Séquence 1 : Quartier Picot



Le long de la chaussée, le trottoir nord est bordé de haies libres et d'arbres de hautes tiges avec des plantations d'arbres à faible et moyen développement, tandis que des haies bocagères et des espaces enherbés ponctuent les autres sections.

#### Séquence 2 : Quartier Monteillon

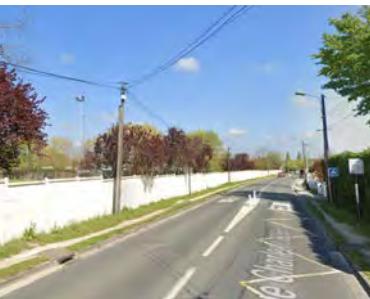


L'espace ouvert autour de la gare routière présente un recul des limites privées, tandis que le long de la chaussée, des clôtures pleines ou haies taillées, des hauts conifères visibles et un tissu pavillonnaire lâche caractérisent le paysage.

### 3. Contexte et enjeux

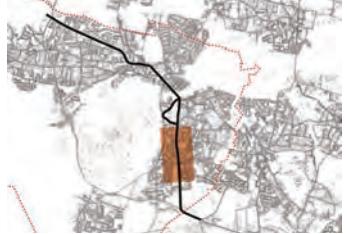
### Le secteur sud

#### Séquence 3 : Quartier Gajac



Les abords de l'équipement sportif associent un parvis végétalisé au sud, un ancien boisement au nord et des clôtures transparentes valorisant les vues sur les arbres, tandis qu'un mur clôture la limite du site rue Capsec.

#### Séquence 4 : Quartier Corbiac



Les abords de la chaussée alternent entre espaces engazonnés avec arbres de faible développement, jardins privés du tissu pavillonnaire et trottoirs bordés de haies, ponctués d'arbres tiges en espace privé.

#### Séquence 5 : La route de Feydit sud



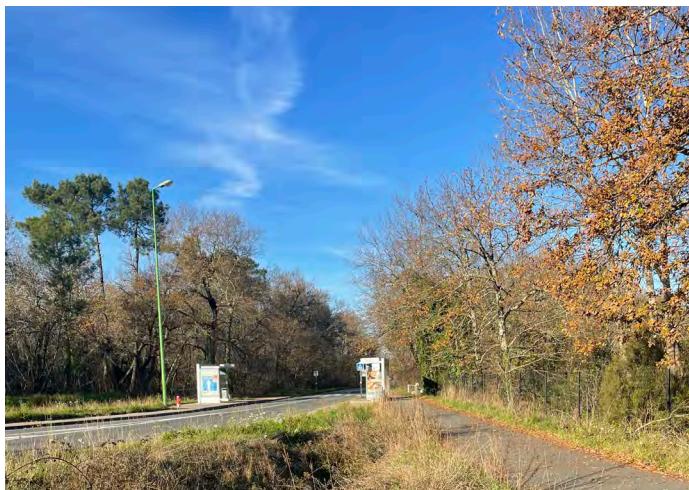
La chaussée est bordée par une lisière forestière (hêtre- pinède) et ponctuée de bosquets provenant du Bois de Corbiac et du Parc de Feydit.

### 3. Contexte et enjeux

### Principaux arbres existants



Arbres existants sur le secteur avenue Charles de Gaulle.



Arbres existants sur le secteur sud route de Feydit.



### 3. Contexte et enjeux

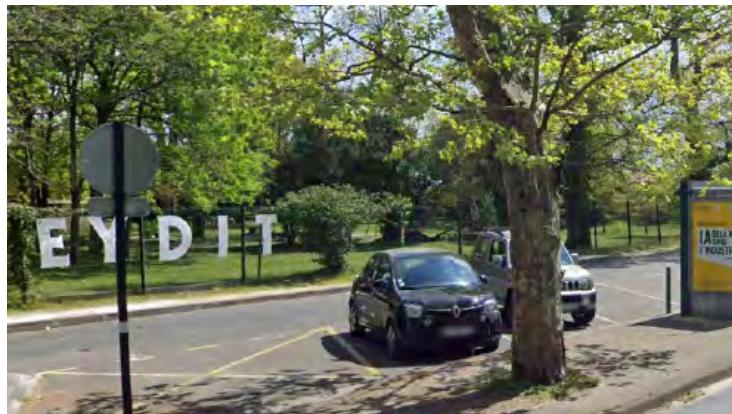
### Stationnement



Environ 9 places de stationnement sont recensées sur l'avenue Charles de Gaulle ; elles sont principalement occupées par les riverains.



126 places de stationnement en épi sont situées rue Paul Berniard et rue William Chaumet, elles sont régulièrement saturées lors des événements organisés au sein du complexe sportif.



Sur la route de Feydit, au nord de l'avenue du Haillan, au droit des commerces, 5 places de stationnement sont existantes, et au parc de Feydit un parking de 16 places est existant, comprenant 5 places dédiées au covoiturage ainsi qu'une place réservée aux personnes à mobilité réduite.

### 3. Contexte et enjeux

### Transports en commun

#### Les transports scolaires :



#### Les lignes régulières :

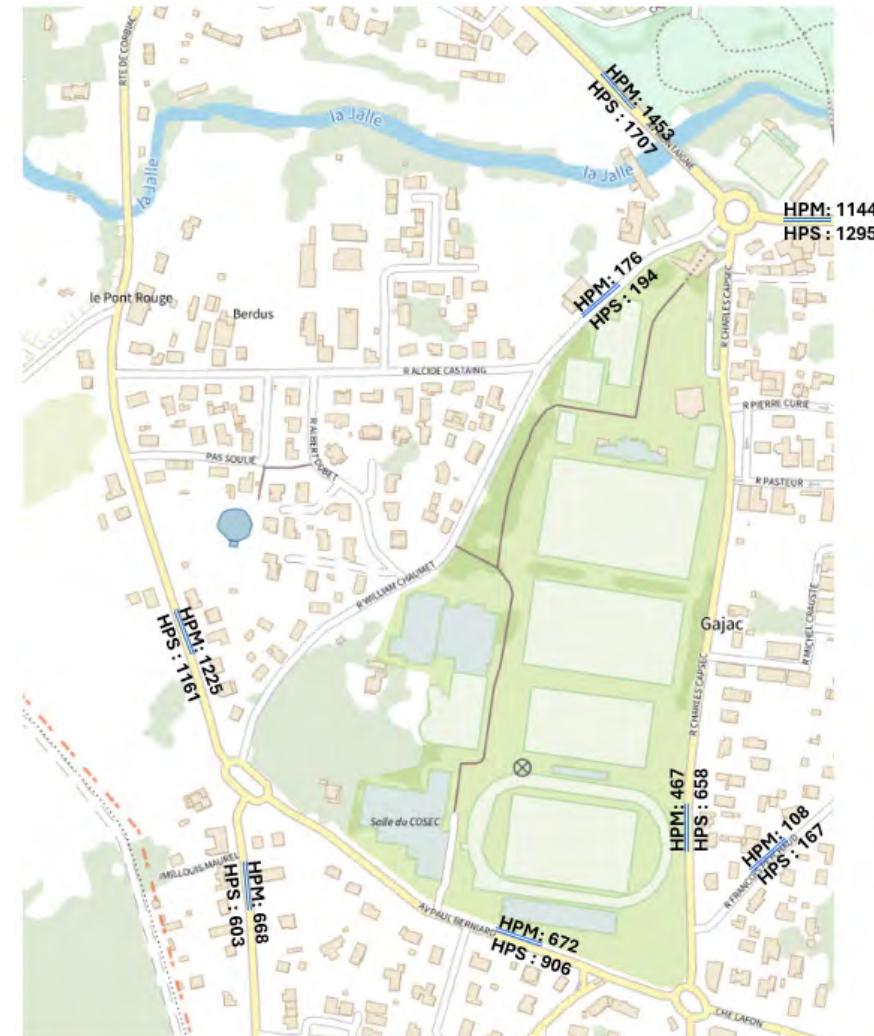


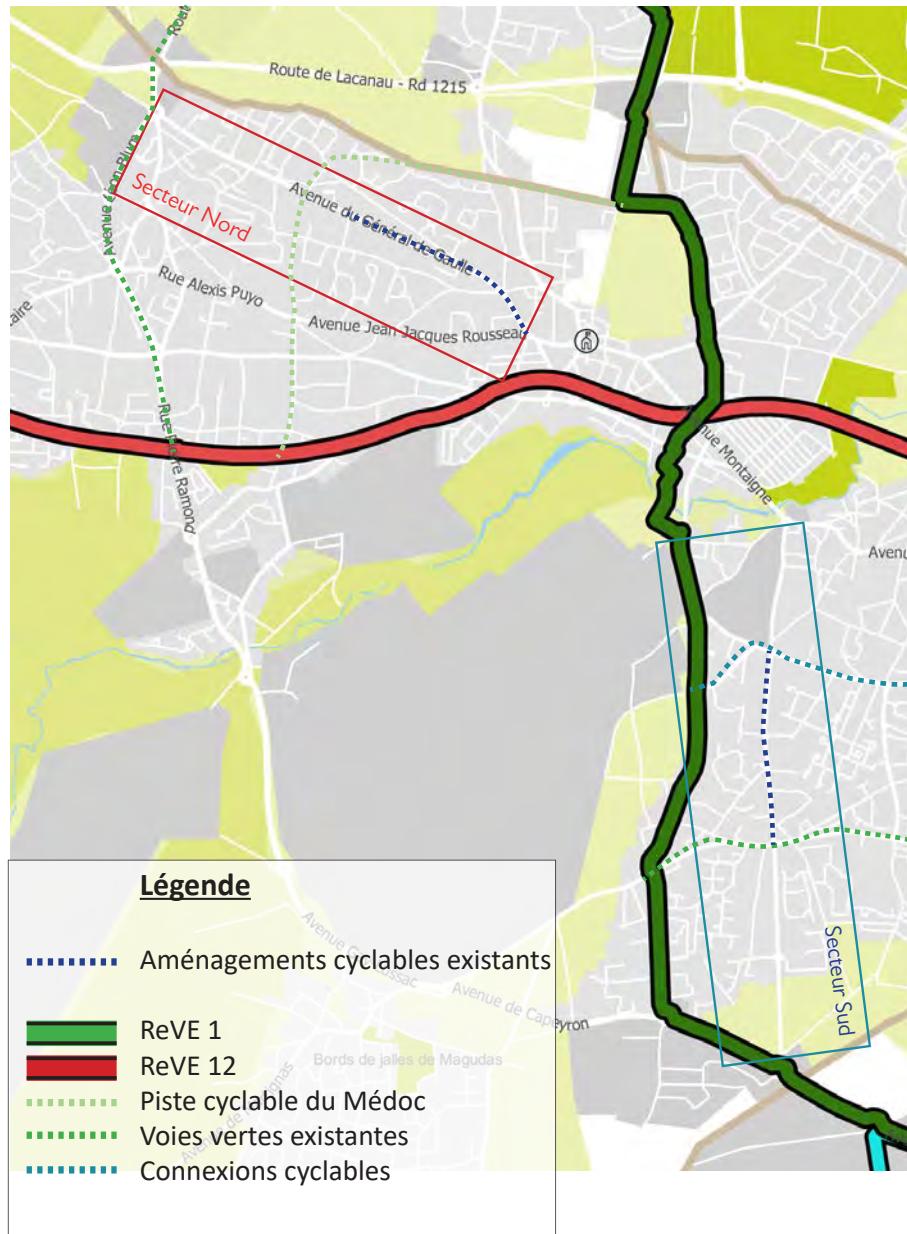
#### Les transports régionaux :



**D'après les comptages réalisés en 2024 et 2025, le trafic s'élève à environ :**

- 350 véhicules à l'heure de pointe sur l'avenue du Général de Gaulle au nord, (véhicules par heure tous sens confondus à l'heure de pointe)
- 860 véhicules à l'heure de pointe sur la route de Feydit au sud, (véhicules par heure tous sens confondus à l'heure de pointe)
- 900 véhicules sur l'avenue Berniard, (véhicules par heure tous sens confondus à l'heure de pointe)
- 650 véhicules sur la rue Capsec (véhicules par heure tous sens confondus à l'heure de pointe)
- 200 véhicules sur la rue Chaumet, (véhicules par heure tous sens confondus à l'heure de pointe)



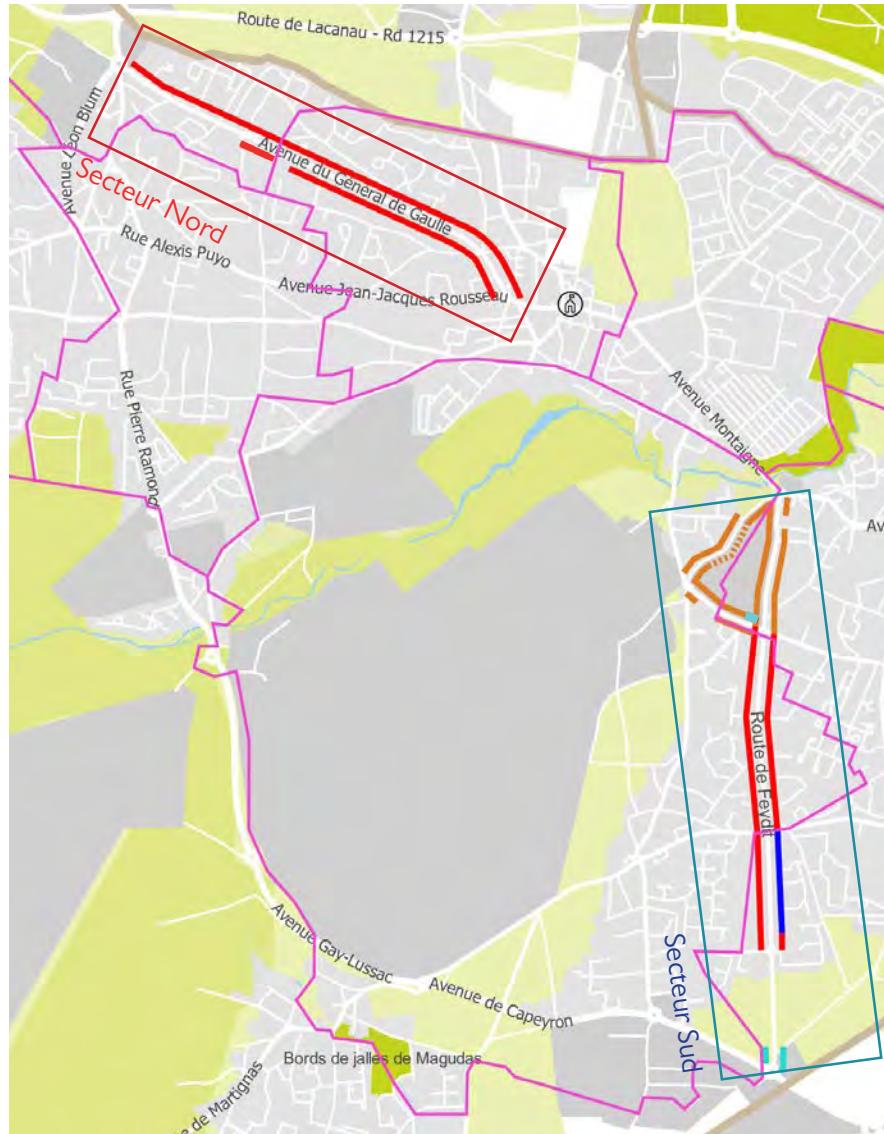


### Secteur Nord :

- Présence de bandes cyclables de faible largeur (0,80 à 1 m) entre l'avenue Montesquieu et la rue Chateaubriand
- Absence d'aménagement dédié entre la rue Chateaubriand et l'avenue Léon Blum

### Secteur Sud :

- Présence d'aménagement dédié sur l'avenue Paul Berniard, la rue Chaumet-Castaing et la rue Capsec
- Présence de bandes cyclables sur la route de Feydit (0,80 à 1 m) entre l'avenue du Haillan et l'avenue Paul Berniard
- Présence d'une voie verte sur la route de Feydit (3m) entre le Parc de Feydit et l'avenue du Haillan



### Secteur Nord et Sud :

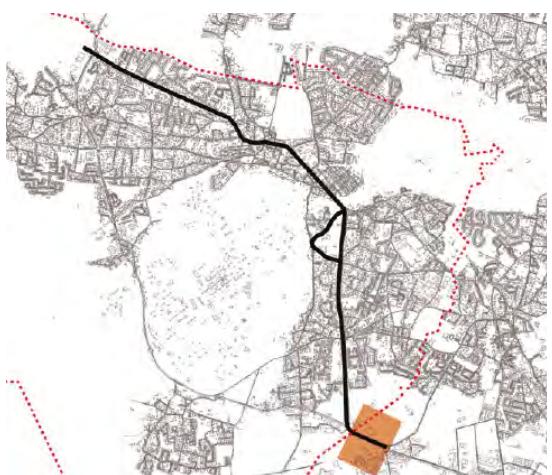
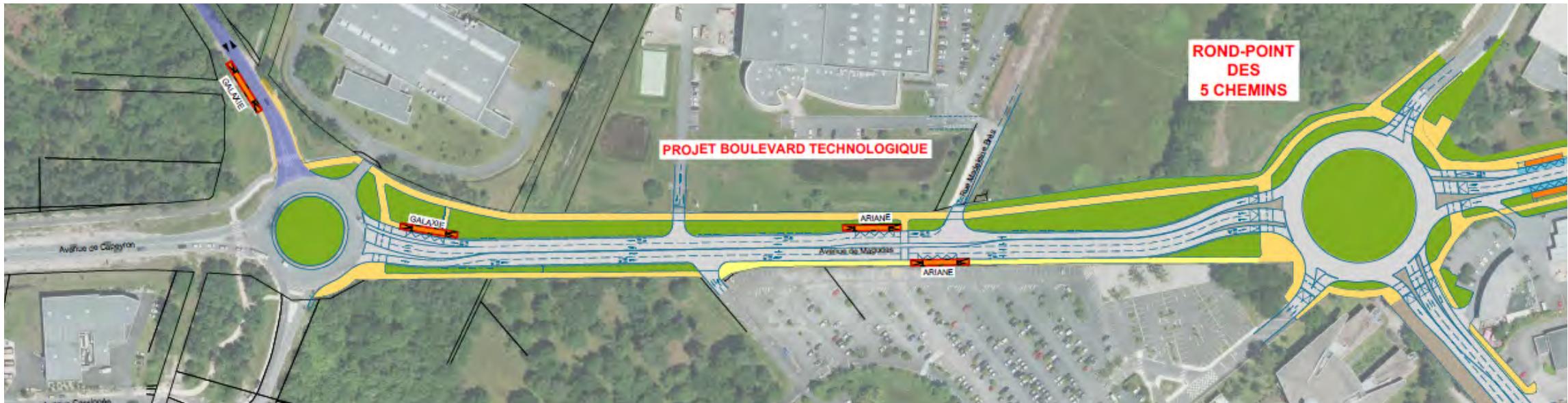
- Des cheminements piétons sont présents sur l'ensemble des secteurs
- Leur largeur est variable de 0.80 à 2m

#### Légende

- Trottoir en grave calcaire, béton ou enrobé, largeur variable
- Trottoir en grave calcaire, largeur variable
- Trottoir / stationnement
- Trottoir en béton, L = 3m
- Trottoir en béton, largeur variable
- Itinéraires marche

### 3. Contexte et enjeux

#### Boulevard Technologique





## 4. Le projet d'aménagement

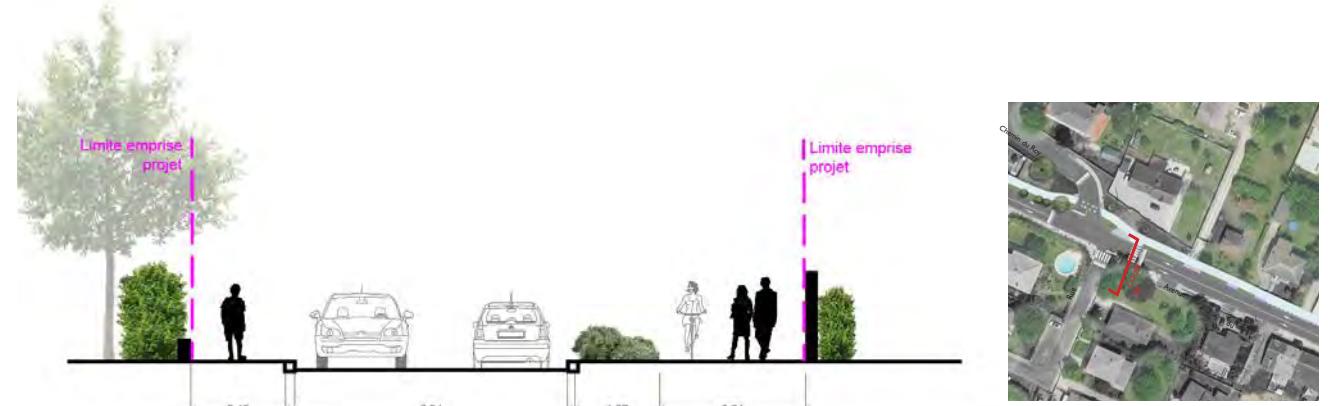


- Améliorer la vitesse commerciale des bus entre la route de Feydit et la place Michel Gadret avec modification du schéma de circulation et l'insertion de couloirs bus/vélos.
- Favoriser la circulation des cyclistes avec la création de voie verte afin d'assurer une continuité entre le Parc de Feydit et la place Michel Gadret et sur le cours du général de Gaulle,
- Améliorer l'accessibilité et la qualité des cheminements piétons, en particulier avec l'aménagement des stations de bus,
- Améliorer l'espace public en renforçant la végétalisation du site.

## Les aménagements du secteur nord :

### 1 Avenue du général de Gaulle - entre la rue Paul Claudel et l'avenue Léon Blum :

- Création d'une voie verte (accotement nord) d'une largeur minimale de 3m avec bande plantée d'une largeur de 1.60m en moyenne.
- Réaménagement des stations
- 9 Stationnements conservés

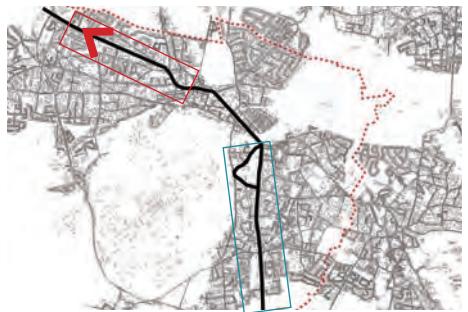


Coupe et vue en plan de l'avenue Charles de Gaulle ( au croisement avec le Chemin du Roy)

### 2 Avenue du général de Gaulle entre l'avenue Montesquieu et la rue Paul Claudel :

- Aménagement en zone 30
- Maintien des bandes cyclables existantes
- Réfection des trottoirs
- Réaménagement de la station Gare Routière





Vue au droit de la station Le Club des Pins.  
Voie verte en rive nord à l'arrière de la station.  
La station s'insère dans un mail arboré et arbustif le long de la chaussée.

Projet

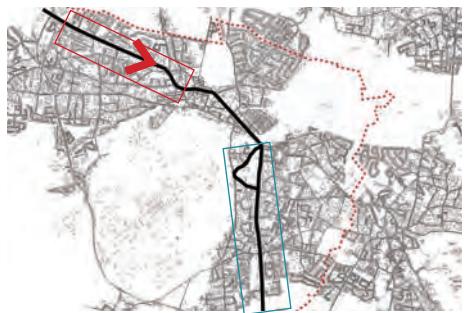


Existant



## 4. Le projet d'aménagement

### Présentation du projet dans le secteur nord



Vue sur l'avenue du Général de Gaulle

Voie verte en rive nord

Plantation de strate arbustive et arborée sur la majorité du linéaire de la voie verte

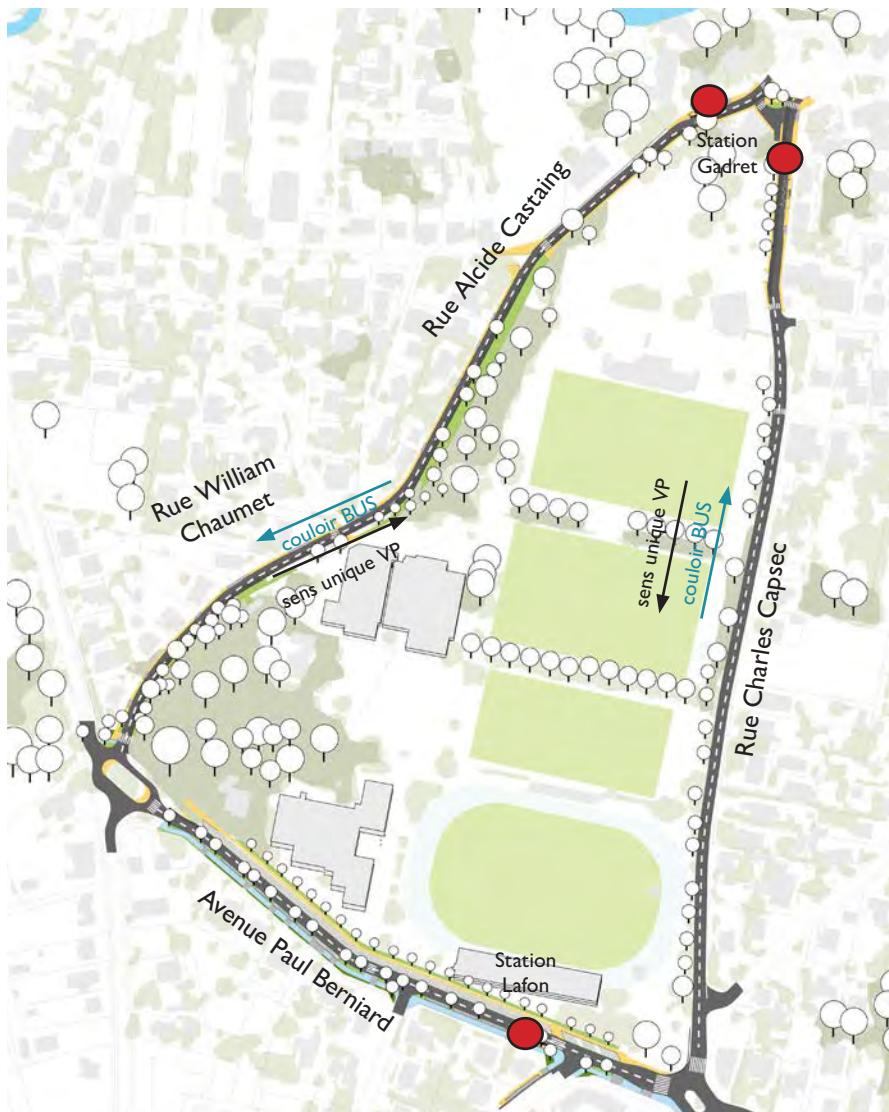
Projet



Existant



### Secteur Complexe Sportif : av. Paul Berniard, rue Charles Capsec et rues William Chaumet + Alcide Castaing nord



#### Rue William Chaumet / Alcide Castaing :

- Modification du schéma de circulation : mise en place d'un couloir bus partagé avec les vélos (sens nord-sud) de 3.30m de largeur minimale
- Trottoir ouest renouvelé
- Stationnements existants maintenus en l'état sur le côté est
- Aménagement d'un quai pour la station Gadret (sens nord>sud)

#### Avenue Paul Berniard :

- Aménagement d'un quai de station
- Suppression des stationnements longitudinaux sur l'accotement sud
- Stationnements végétalisés sur le côté nord
- Elargissement du trottoir le long du stade
- Création d'une bande verte plantée et arborée
- Création d'un voie verte

#### Rue Charles Capsec :

- Réaménagement de la station Gadret (sens sud>nord)
- Modification du schéma de circulation : mise en place d'un couloir bus partagé avec les vélos (sens sud-nord) de 3.20m de largeur minimale
- Remplacement des coussins berlinois par des plateaux surélevés
- Aménagement de la station Lafon (sens nord >sud)

#### Bilan du stationnement:

- 126 places existantes > 105 places au projet
- La création d'une poche de stationnement dans le secteur est envisagée pour compenser ces stationnements supprimés, et répondre aux besoins identifiés lors des événements du complexe sportif



Vue sur l'avenue Paul Berniard

Voie verte aménagée sur l'accotement sud, remplaçant les stationnements existants et accompagnée d'une large bande plantée

Double alignement d'arbres et massifs arbustifs rustiques, assurant une continuité paysagère avec les bosquets du complexe sportif

Projet



Existant



## 4. Le projet d'aménagement

### Présentation du projet dans le secteur sud



Vue sur la rue William Chaumet

Création d'un couloir bus-vélos dans le sens nord-sud avec élargissement de la chaussée

Rénovation du trottoir ouest et maintien des stationnements côté est avec mise en valeur des espaces végétalisés existants

Projet



Existant





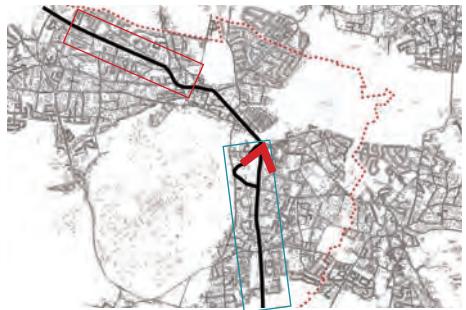
Vue sur la rue Alcide Castaing depuis la place Michel Gadret

Projet



Existant





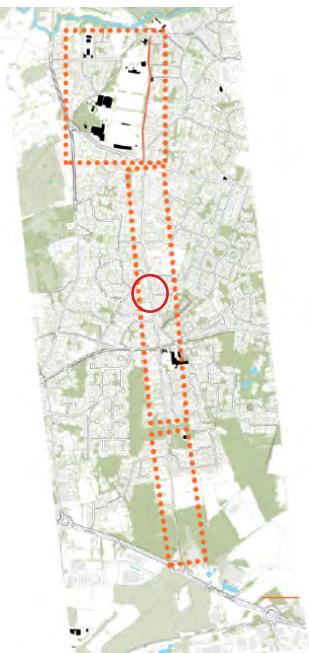
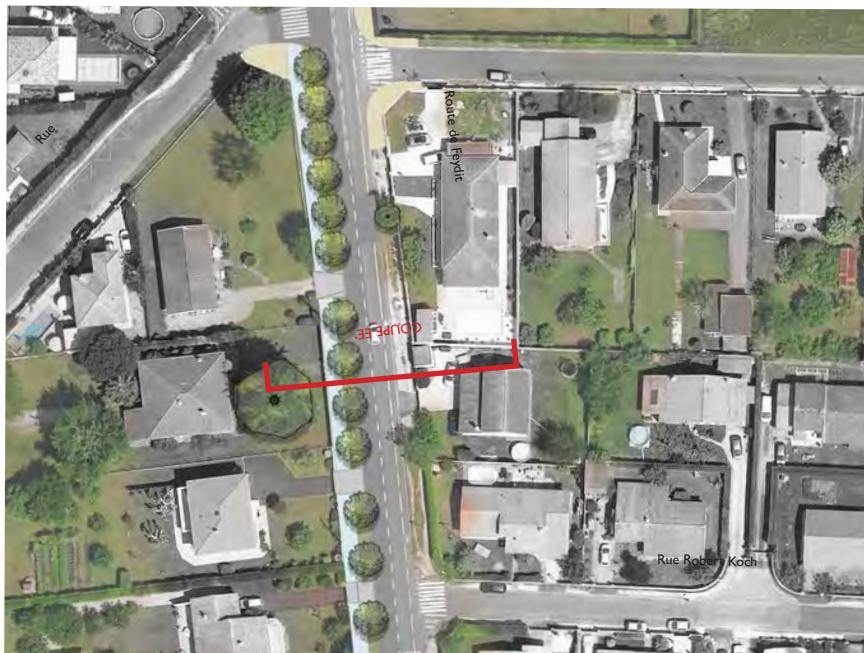
Vue sur la rue Charles Capsec depuis la place Michel Gadret  
Mise en sens unique pour les voitures particulières avec couloir bus-vélos dans le sens sud-nord  
Plantation de massifs arbustifs et deux arbres tiges près de la place Michel Gadret

Projet



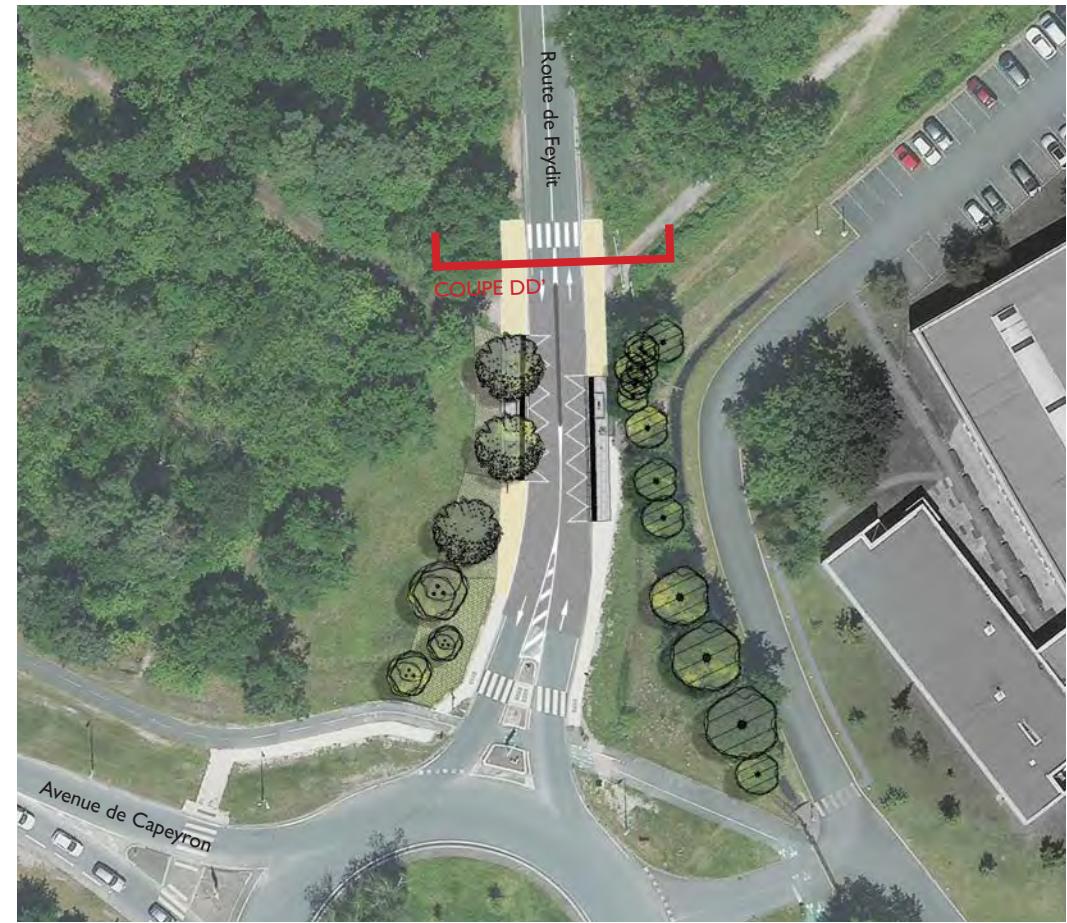
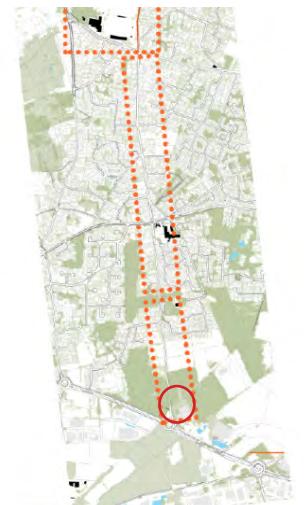
Existant





### Les aménagements de la route de Feydit :

- Réaménagement de la station Feydit
- Création d'une voie verte de 3m de largeur sur l'accotement ouest entre l'avenue du Haillan et l'avenue Paul Berniard, accompagnée d'une bande végétalisée et d'une séparation bordurée pour éviter le stationnement sauvage
- Enfouissement des réseaux secs
- Rétrécissement de voirie (pour création de la voie verte)
- Réaménagement des stations de bus



Vue en plan de la Route de Feydit (entre l'avenue Magudas et la rue Camille Jullian)



Vue sur la Route de Feydit

Voie verte aménagée sur l'accotement ouest, avec léger rétrécissement de la chaussée

Plantation de mail arborée et strate arbustive le long du tracé

Projet



Existant



- Création de 1780ml de couloirs bus / vélo
- Création de 3280ml de voie verte
- 135 places de stationnement réaménagées dont 105 végétalisées
- 21 places supprimées Avenue Paul Berniard
- 305 arbres plantés
- 33 arbres supprimés
- 5369m<sup>2</sup> d'espace vert

## 4. Le projet d'aménagement

### Matérialités

#### Chaussée et trottoirs



Couloir bus  
- enrobé beige grenaillé



Voirie au droit des quais  
- enrobé percolé



Stationnements  
- dalle béton engazonnée



Trottoirs  
- stabilisé renforcé



Voie verte  
- enrobé drainant beige

## 4. Le projet d'aménagement

## Palette végétale

### Arbres d'alignement



Quercus coccinea



Fagus sylvatica

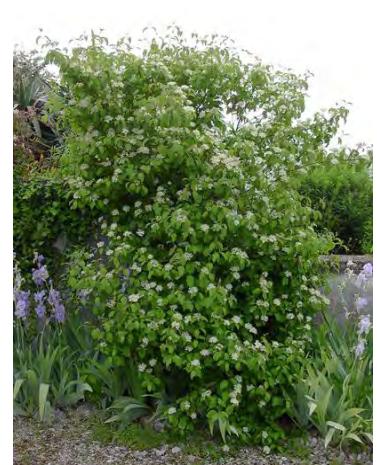


Celtis australis

### Strate arbustive



Crataegus monogyna



Cornus sanguinea

### Arbres en cépée plantés en bosquet



Cercis alba



Arbutus unedo

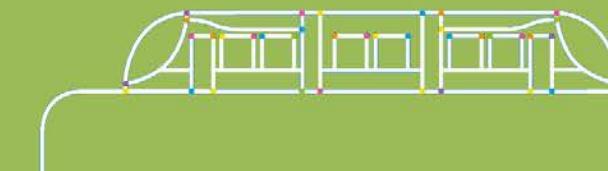


Ostrya carpinifolia



Euonymus europaeus

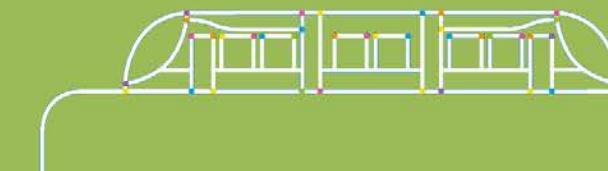
## 5. Coûts



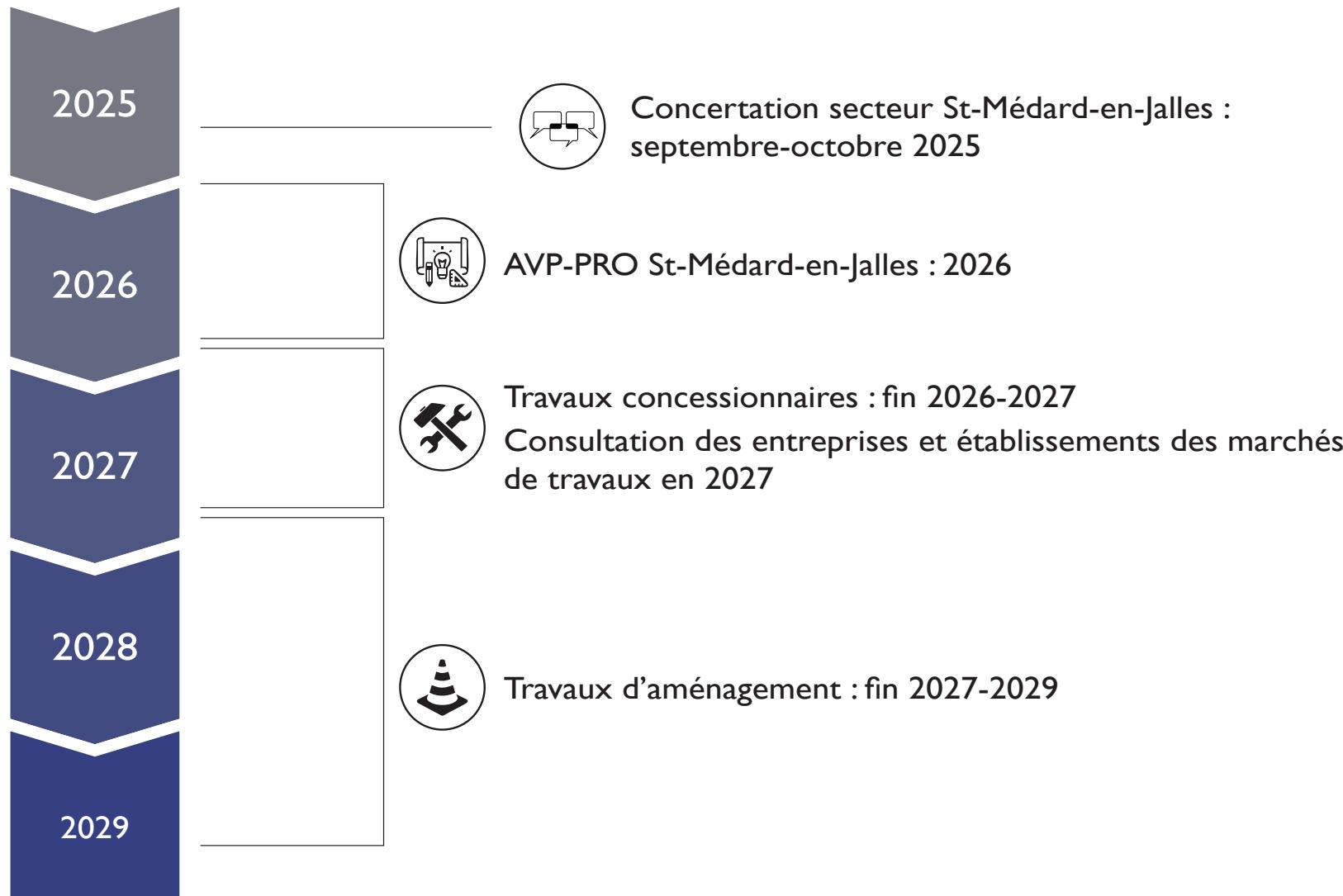
Le coût prévisionnel du projet (hors frais de MOA/MOE, acquisitions foncières, dévoiements de réseaux, aléa amiante, éclairage public) tel qu'estimé en phase d'études préliminaires sur la base des équipements et aménagements envisagés à ce stade s'élève à environ :

- 11 113 500 € HT (base économique 2025) dont :
  - 4 377 900 € HT pour le secteur nord
  - 6 735 600 € HT pour le secteur sud

## 6. Planning prévisionnel



## 6. Planning prévisionnel





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

